

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA
CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE



BURKINA FASO

=====

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Plan d'actions

2025 - 2027

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	4
1. Rappel des éléments de la stratégie	5
1.1. Fondements	5
1.1.1. L'agenda 2030	5
1.1.2. La convention de 2003	5
1.1.3. La convention de 2005	5
1.1.4. L'Agenda 2063 de l'Union africaine	5
1.1.5. La Charte de la renaissance africaine	6
1.1.6. L'Étude nationale prospective (ENP) « Burkina 2025 »	6
1.1.7. Le Plan national de développement économique et social (PNDES II)	6
1.1.8. La Politique sectorielle Culture, Tourisme, Sports et Loisirs	6
1.1.9. La Stratégie nationale de la culture et du tourisme (SNCT)	6
1.1.10. Les stratégies de développement des filières	7
1.2. Vision	7
1.3. Principes	7
1.4. Objectif	8
1.5. Axes stratégiques	8
1.5.1. Axe stratégique 1 : Renforcement de la gouvernance et des partenariats	8
1.5.2. Axe stratégique 2 : Renforcement des capacités opérationnelles de l'EPE	9
1.5.3. Axe stratégique 3 : Renforcement de la professionnalisation de la SNC et de son positionnement international	11
2.1.1. Le Comité de pilotage (COPIL)	13
2.1.2. Le Secrétariat exécutif	14
2.1.3. Le Conseil culturel et artistique	14
2.1.4. Les autres acteurs	14
2.2. Les instruments de mise en œuvre	14
2.2.1. Les plans d'actions triennaux glissants	15
2.2.2. Le plan de travail annuel (PTA)	15
2.3. Stratégie de communication	15
6. Financement	44
6.1. Stratégie de financement	44
6.2. Plan de financement du plan d'actions	45
7. Dispositif de suivi	45
7.1. Organes et instances	45

7.2.	Outils de suivi et d'évaluation -----	45
7.2.1.	Le cadre logique -----	46
7.2.2.	Le cadre de mesure des résultats-----	46
7.2.3.	Les rapports d'activités trimestriels-----	46
7.2.4.	Le rapport annuel d'activités -----	46
8.	Gestion des risques -----	46

Introduction

La Semaine nationale de la Culture (SNC) est un établissement public de l'Etat dont la mission principale est d'assurer la promotion et la valorisation de la diversité des expressions culturelles et artistiques nationales. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser les éditions de la Semaine nationale de la culture (SNC) ;
- de favoriser la rencontre et le brassage des communautés culturelles ;
- de mettre à la disposition des acteurs culturels un cadre professionnel de formation, de production, de diffusion prioritairement destinée aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts littéraires, au cinéma et à l'audiovisuel ;
- de favoriser les rencontres, les échanges et le dialogue interculturels ;
- de contribuer à la promotion des cultures nationales, y compris les expressions culturelles en danger ;
- de créer un cadre de développement de partenariat et de renforcement de la coopération culturelle ;
- de créer et développer un marché des arts ;
- de contribuer à la professionnalisation des acteurs culturels.

Afin d'accomplir efficacement cette mission par une planification réaliste de ses interventions, elle s'est dotée d'un Plan stratégique de développement (PSD) qui couvre la période 2025-2029.

Le présent plan d'actions qui couvre la période 2025-2027 constitue le premier instrument d'opérationnalisation du PSD. Il s'articule autour des points suivants :

- le rappel des orientations stratégiques ;
- le mécanismes de mise en œuvre ;
- le cadre programmatique ;
- les plan de formation et d'investissement ;
- le financement ;
- le dispositif de suivi-évaluation ;
- Analyse et gestion des risques.

1. Rappel des éléments de la stratégie

1.1. Fondements

Le Plan stratégique de développement (PSD) de la SNC tire ses fondements des engagements internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit et des référentiels régionaux et nationaux.

1.1.1. L'agenda 2030

Les politiques publiques du Burkina Faso prennent en compte l'Agenda 2030 adopté en 2015 par les Nations Unies et considéré comme le nouveau programme mondial de développement sur la période 2016-2030. Un mécanisme national d'évaluation périodique rend compte des efforts entrepris par le pays pour la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD). L'Agenda 2030 identifie la culture comme un secteur transversal pouvant contribuer à la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable, en raison de son fort potentiel de croissance, de sa capacité de création de richesses et d'emplois, de sa contribution à la mobilisation sociale, de la promotion de valeurs, etc. Dans ce sens, la mise en œuvre du PSD va contribuer à l'atteinte, au niveau national, de certains objectifs prenant spécifiquement en compte la culture parmi lesquels les objectifs relatifs à l'Education (Cible 4.7), aux Villes (Cible 11.4), à la Croissance économique (Cible 8.3), à la Consommation (Cible 12.b) et à l'Inclusion sociale (Cible 16.4).

1.1.2. La convention de 2003

Le Burkina Faso a ratifié la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette Convention vise la pratique continue, la transmission et la promotion des éléments du patrimoine culturel immatériel qui s'expriment dans les domaines des traditions et expressions orales, des arts du spectacle, des pratiques sociales, des rituels et événements festifs, des connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Dans le cadre de ses missions et de ses activités, la SNC contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des communautés vivant au Burkina Faso.

1.1.3. La convention de 2005

Le Burkina Faso a ratifié la Convention du 20 octobre 2005 de l'UNESCO relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette convention réaffirme le droit souverain des Etats de mettre en œuvre des politiques et mesures qu'ils jugent appropriées et reconnaît la nature spécifique des activités, biens et services culturels en tant que porteurs d'identités de valeurs et de sens. La diversité culturelle est mise en valeur à chaque édition de la SNC, à travers la diffusion des créations des ensembles artistiques d'aires culturelles distinctes et le brassage entre festivaliers.

1.1.4. L'Agenda 2063 de l'Union africaine

Le PSD de la SNC s'adosse essentiellement à l'aspiration 5 de l'Agenda qui entend promouvoir " Une Afrique dotée d'une identité, de valeurs et d'une éthique culturelles fortes". Dans ce sens, le PSD tient compte des orientations du point 42 de l'Agenda qui stipule que « La production et les industries artistiques africaines seront célébrées à travers le continent et la diaspora contribuera de manière considérable à la prise de conscience de soi, au bien-être et à la prospérité, et à la culture et à l'héritage mondial... ».

1.1.5. La Charte de la renaissance africaine

Le Burkina Faso a ratifié la Charte de la Renaissance culturelle africaine adoptée le 24 janvier par les Chefs d'Etat de l'Union africaine. Elle décline les objectifs et principes que les Etats s'engagent à respecter pour la création d'un environnement propice à l'innovation et au développement culturel durable des Etats africains d'une part. D'autre part, ils s'engagent à mettre en place un cadre institutionnel approprié en vue de faciliter la créativité et l'expression artistique. Les missions assignées à la SNC et les activités qu'elle réalise s'inspirent de ces engagements qui favorisent l'affirmation des identités culturelles nationales, la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel et intergénérationnel.

1.1.6. L'Étude nationale prospective (ENP) « Burkina 2025 »

Le Plan stratégique de développement de la SNC s'inspire de l'Étude nationale prospective (ENP) Burkina 2025 qui a pour vision de faire du Burkina Faso « *une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale* ». Dans cette vision, le Burkina Faso est un pays ayant réussi une symbiose culturelle nationale à partir de sa grande diversité culturelle qui diffuse ses produits culturels à l'échelle régionale et internationale et en reçoit sur son territoire. La SNC en tant qu'activité culturelle majeure, contribue à l'atteinte de cette vision.

1.1.7. Le Plan national de développement économique et social (PNDES II)

Le Plan stratégique de développement de la SNC contribue à l'atteinte de l'objectif stratégique 4.2 du Plan national de développement économique et social (PNDES II) intitulé « *Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents* ». Il participe également à la réalisation de l'effet attendu 4.2.2 qui vise l'amélioration de la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie.

Le Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) opérationnalise le PNDES II. La contribution de la SNC à sa mise en œuvre concerne l'action et l'extrait prioritaire « *Les ressources culturelles endogènes sont mobilisées pour promouvoir la cohésion sociale et la paix* », avec comme indicateur « *Nombre d'initiatives endogènes de promotion de la paix et de la cohésion sociale entreprises* ».

1.1.8. La Politique sectorielle Culture, Tourisme, Sports et Loisirs

La mise en œuvre du Plan stratégique concourt à la réalisation de l'objectif global de la PS-CTSL qui est de « *développer des industries culturelles, touristiques, sportives et de loisirs, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée qui participent au renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociales, au bien-être de la population et au rayonnement international du Burkina Faso* ».

1.1.9. La Stratégie nationale de la culture et du tourisme (SNCT)

Le Plan stratégique de développement de la SNC s'appuie sur la vision de la Stratégie nationale de la culture et du tourisme qui s'énonce comme suit : « *Le Burkina Faso, une référence culturelle et touristique fondée sur des valeurs culturelles partagées et disposant d'une industrie culturelle et touristique forte et compétitive qui participe au rayonnement économique et social de la nation* ».

La SNC est un opérateur du programme Culture qui participe à la promotion de la diversité culturelle, du patrimoine culturel, de la créativité artistique et littéraire. Elle contribue ainsi à la réalisation de l'objectif global de la SNCT qui est de créer une dynamique de développement touristique et culturel fondée sur les valeurs communes propres aux Burkinabè, les capacités entrepreneuriales et la créativité des acteurs en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso.

1.1.10. Les stratégies de développement des filières

Le PSD-SNC s'appuie sur les différentes stratégies de développement des filières culturelles notamment la Stratégie nationale de Développement des Industries culturelles et créatives (SNDICC) 2023-2027. Cette intervention s'inscrit dans l'objectif stratégique 2.1 « *Renforcer les capacités techniques des entrepreneurs des ICC* » dont l'effet attendu 2.1.1 « *La qualité des produits culturels est améliorée* » vise une organisation professionnelle du Grand prix national des arts et des lettres (GPNAL) à chaque édition de la biennale. Il en est de même de l'axe 3 intitulé : « *Développement et accès au marché national et international* » qui a pour but de dynamiser la mise en marché des produits culturels burkinabè matérialisée par l'organisation d'un marché des arts au cours de la manifestation.

1.2. Vision

La vision de la SNC à l'horizon 2029 s'énonce comme suit : « *La SNC, une institution culturelle de référence participant davantage à la sauvegarde du patrimoine culturel, au développement de la créativité artistique et littéraire, contribuant à la cohésion nationale et au rayonnement international du Burkina Faso* ».

1.3. Principes

La mise en œuvre du Plan stratégique repose sur le respect d'un certain nombre de principes dont :

- ❖ **La gestion axée sur les résultats** : elle commande que les orientations stratégiques de développement de la SNC et les actions de renforcement de ses capacités opérationnelles reposent sur la définition et l'atteinte de résultats objectivement définis et mesurables, induisant des changements durables ;
- ❖ **L'innovation** : elle implique que la SNC déploie et emploie ses ressources pour la recherche de solutions auxquelles les mesures actuelles n'ont apporté que peu de satisfaction ;
- ❖ **L'efficacité et l'agrégation** : les actions de la SNC s'inscrivent dans une logique d'efficacité économique et s'exécutent en tenant compte des objectifs globaux définis en matière de sauvegarde du patrimoine culturel et de développement de la créativité artistique et littéraire tels que définis dans la SNCT. Ainsi, la mise en œuvre du PSD doit se faire en tenant compte du rapport coût/bénéfice de chaque intervention et de la contribution des actions à l'atteinte des objectifs de la politique nationale définie en matière de sauvegarde du patrimoine culturel et de développement de la créativité artistique et littéraire ;

- ❖ **Le partenariat :** la SNC recherchera dans toutes ses actions le soutien et la mobilisation des parties prenantes s'inscrivant dans la même logique d'atteinte des objectifs d'efficacité pour un secteur de la culture et du tourisme rayonnant. Ce principe implique la concertation et la recherche de l'adhésion de tous les acteurs aux différentes étapes de mise en œuvre du PSD. Le partenariat impliquera également la conclusion d'accords ou de conventions avec des festivals ou manifestations étrangers en vue du renforcement du positionnement de la SNC et des lauréats ;
- ❖ **La durabilité :** elle implique que toutes les actions de la SNC s'inscrivent dans la logique de la pérennisation du patrimoine culturel et du vivier de la créativité artistique et littéraire ;
- ❖ **La bonne gouvernance :** la SNC s'emploiera dans la mise en œuvre du PSD, à faire prévaloir l'impératif de transparence, de fluidité de la communication et de la reddition des comptes avec les parties prenantes mais également vis-à-vis des bénéficiaires de ses interventions.

1.4. Objectif

L'objectif global du Plan stratégique est d'**améliorer les performances de la Semaine nationale de la Culture en vue du renforcement de la promotion de la diversité culturelle, de la créativité et de la cohésion sociale.**

1.5. Axes stratégiques

La prise en charge des défis identifiés dans le diagnostic nécessite la mise en place d'une stratégie efficace articulée autour d'objectifs et de résultats cohérents. Dans ce sens, plusieurs axes ont été identifiées pour la structuration des interventions de la SNC. Il s'agit : (i) du renforcement de la gouvernance et des partenariats ; (ii) du renforcement des capacités opérationnelles ; (iii) du renforcement de la professionnalisation de la SNC et de son positionnement international.

1.5.1. Axe stratégique 1 : Renforcement de la gouvernance et des partenariats

Le diagnostic de la SNC a révélé des faiblesses importantes au niveau de la coordination et du pilotage de l'Institution et de l'application des normes juridiques. Les principales faiblesses sont l'absence d'outils de gestion et de référentiels indiqués ainsi que la faible représentativité au plan international. Partant de ce diagnostic, le défi majeur identifié est d'améliorer la gouvernance de l'Institution tout en consolidant les partenariats avec les parties prenantes à l'organisation de la biennale.

Pour la mise en œuvre des orientations stratégiques relatives au renforcement de la gouvernance et de partenariats, des objectifs stratégiques, effets, indicateurs de performance et actions ont été identifiés :

❖ **Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la gouvernance de la SNC**

L'amélioration de la gouvernance vise à garantir un cadre de travail qui permette à la SNC de mieux s'organiser pour prendre en charge ses missions, d'assurer le pilotage efficace de ses performances et de dynamiser ses cadres de concertation. Les effets attendus sont : (i) **le fonctionnement de la SNC est optimisé ; (ii) les cadres de concertation sont fonctionnels.**

- **Effet attendu 1.1.1 : Le fonctionnement de la SNC est optimisé**

Le bon fonctionnement des services de la SNC est une condition sine qua non du rayonnement de l'Institution et du renforcement de son utilité socio-économique auprès des usagers. Dans ce sens, les actions suivantes devront être entreprises :

- **le renforcement du cadre organisationnel et juridique de la SNC ;**
- **le développement des outils de gestion ;**
- **le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PSD.**

Indicateurs :

- **Taux moyen de mise en œuvre des outils de pilotage ;**
- **Taux de performance de la SNC ;**
- **Taux de mise en œuvre du PSD.**

- **Effet 1.1.2 : Les cadres de concertation sont fonctionnels**

L'amélioration de la gouvernance passe par le renforcement du dialogue interne et l'amélioration de la communication avec les autres parties prenantes. L'action principale consiste en la dynamisation des cadres de concertation tant bien à l'intérieur de la structure qu'avec les autres acteurs de la SNC.

L'indicateur de mesure du rendement est la « **Proportion des cadres de concertation fonctionnels** ».

❖ **Objectif stratégique : 1.2 : Améliorer le système de partenariat de la SNC**

Il s'agit de renforcer les capacités de la SNC à mobiliser des partenaires et à les engager sur des projets structurants au profit de l'EPE. L'effet attendu de cet objectif est : les partenaires contribuent davantage au développement de la SNC.

- **Effet attendu 1.2.1 : Les partenaires contribuent davantage au développement de la SNC**

Le dynamisme de la SNC s'apprécie également par sa capacité à mobiliser et à engager des partenaires techniques et financiers sur les grands chantiers qu'elle initie. Pour cela, les actions suivantes sont nécessaires :

- **le développement d'un système de mobilisation des partenaires au plan national et international ;**
- **le suivi des partenariats.**

Indicateur : Taux d'accroissement des ressources mobilisées.

1.5.2. Axe stratégique 2 : Renforcement des capacités opérationnelles de l'EPE

Le diagnostic de la SNC a fait ressortir des faiblesses importantes parmi lesquelles on peut noter l'insuffisance de personnel dans certains domaines spécifiques, la vétusté de certains matériels techniques spécifiques et mobilier, l'absence de moyens roulants utilitaires, l'insuffisance de locaux et l'inexistence de subvention d'investissement. Ces faiblesses constituent un handicap pour la réalisation des missions assignées à l'EPE.

Afin de permettre à la DG-SNC d'être plus performante, il est nécessaire de renforcer ses capacités opérationnelles en termes de ressources humaines, matérielles, infrastructurelles, logistiques et financières. Cet axe stratégique vise à mobiliser et à gérer rationnellement les ressources.

Deux objectifs stratégiques permettront d'opérationnaliser cet axe. Il s'agit de : (i) améliorer la gestion prévisionnelle et opérationnelle des ressources humaines et (ii) renforcer les capacités matérielles, infrastructurelles et financières.

Pour chacun des objectifs, des effets et indicateurs ont été identifiés aux fins de permettre de mesurer l'atteinte des résultats.

- **Objectifs stratégique 2.1. : Améliorer la gestion prévisionnelle et opérationnelle des ressources humaines**

Il s'agira d'assurer une allocation suffisante en ressources humaines, de renforcer les capacités des agents et de pourvoir aux besoins en équipements et infrastructures de la SNC. Cet objectif stratégique vise deux effets attendus qui sont : (i) le professionnalisme du personnel est accru ; (ii) la gestion des ressources humaines est efficace et efficiente.

- **Effet attendu 2.1.1 : Le professionnalisme du personnel est accru**

Les ressources humaines constituent le socle de développement des produits de la SNC et un élément essentiel pour l'accomplissement efficace des missions de la Structure. Son développement et son niveau de maîtrise des processus sont indispensables pour l'optimisation de la productivité de la SNC. La réalisation de cet effet passe par :

- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du personnel ;
- le renforcement des profils spécifiques.

Indicateur : Proportion d'agents ayant bénéficié de formation continue

- **Effet attendu 2.1.2 : La gestion des ressources humaines est efficace et efficiente**

L'efficacité des ressources humaines est tributaire de leur bonne gestion avec des outils modernes et efficaces d'administration. Le renforcement du dispositif et des instruments de gestion des ressources humaines participe à l'amélioration de la productivité de la SNC à travers une meilleure affectation et utilisation du personnel. La réalisation de cet effet passe par :

- la mise à disposition d'outils de planification et de gestion et du personnel ;
- la gestion des carrières des agents.

Indicateurs :

- Proportion d'outils de gestion et de planification élaborés et mis en œuvre ;
- Proportion d'agents ayant leur situation administrative à jour.

❖ **OS 2.2. : Renforcer les capacités matérielles, infrastructurelles et financières**

Cela consistera à améliorer le cadre et les conditions de travail de l'ensemble des structures de la SNC par l'accroissement des dotations en matériels, logistiques et infrastructures. Deux effets ont été retenus pour l'atteinte de cet objectif : (i) la qualité des prestations offertes aux usagers

est améliorée ; (ii) la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'investissement est optimale.

- **Effet 2.2.1 : La qualité des prestations offertes aux usagers est améliorée**

La SNC fournit des prestations de divers ordres à des usagers ayant des besoins et des attentes différentes mais convergents en matière de qualité des services offerts. L'amélioration de la qualité des prestations passe, outre le renforcement des ressources humaines, par :

- le renforcement des équipements bureautiques, techniques et de moyens logistiques ;
- le développement des infrastructures d'accueil, d'administration et de diffusion.

Indicateurs :

- Taux de satisfaction des usagers ;
- Taux de fréquentation des infrastructures.

- **Effet 2.2.2 : La prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'investissement est optimale**

Les ressources financières impactent sur les capacités de la SNC à prendre en charge efficacement ses missions. Il reste important de pouvoir assurer une bonne mobilisation de ces ressources mais également d'atteindre un bon niveau d'exécution des dépenses. La réalisation de cet effet implique le développement de stratégies pour :

- l'amélioration de la mobilisation des ressources financières propres ;
- l'optimisation de la gestion des ressources financières.

Indicateurs :

- Taux d'exécution du plan d'investissement ;
- Taux d'accroissement annuel du budget ;
- Taux d'accroissement du niveau d'autofinancement.

1.5.3. Axe stratégique 3 : Renforcement de la professionnalisation de la SNC et de son positionnement international

Le diagnostic de la SNC a révélé plusieurs insuffisances relatives essentiellement à l'organisation de la biennale et à la qualité de la création artistique. Ces insuffisances engendrent les défis d'innover le contenu artistique et culturel à chaque édition de la biennale et de promouvoir les lauréats de la SNC au niveau national et international. Le renforcement de la professionnalisation de la biennale et son positionnement international vise à assurer l'optimisation de la satisfaction des festivaliers, l'accroissement du nombre de professionnels internationaux participant à la manifestation. En outre, le positionnement de la manifestation implique le développement de stratégies efficaces offrant un rayonnement international à la SNC et l'accessibilité de ses produits au marché international.

Pour la mise en œuvre des orientations stratégiques relatives au renforcement de la professionnalisation de la SNC et de son positionnement international, des objectifs stratégiques, effets, indicateurs de performance et actions ont été identifiés :

❖ **Objectif stratégique 3.1 : Renforcer la professionnalisation de la SNC**

Cet objectif vise à améliorer l'organisation de la manifestation et à renforcer son attractivité aussi bien au plan national qu'international. Les résultats suivants sont attendus : (i) les festivaliers sont satisfaits de la SNC ; (ii) davantage de professionnels sont intéressés par les produits de la SNC.

• **Effet 3.1.1 : Les festivaliers sont satisfaits de la SNC**

La satisfaction des festivaliers reste une quête fondamentale pour consolider l'assise de la SNC et renforcer son positionnement en tant que festival majeur qui rayonne aussi bien au plan national qu'international. L'optimisation de la satisfaction des festivaliers passe par :

- **le développement d'un contenu artistique attrayant à chaque édition ;**
- **le renforcement de la coordination dans l'organisation de la SNC ;**
- **la facilitation de l'accès aux espaces et événements de la SNC.**

Indicateur : Taux de satisfaction des festivaliers

• **Effet 3.1.2 : Davantage de professionnels sont intéressés par les produits de la SNC**

La SNC a pour mission de contribuer entre autres à l'émergence d'un marché des produits culturels qui assure aux créateurs et aux professionnels un cadre d'échanges et de circulation de leurs produits. Pour susciter l'intérêt des professionnels et assurer la compétitivité des produits de la SNC, il est nécessaire de réussir :

- **le développement d'un marché des créations artistiques et littéraires ;**
- **le renforcement des capacités des créateurs participant à la SNC.**

Indicateur : Taux d'accroissement des professionnels participant au marché des arts

❖ **Objectif stratégique 3.2 : Renforcer le positionnement international de la SNC**

Il s'agit d'œuvrer à consolider la position de la SNC en tant qu'institution culturelle au plan national et à lui assurer un meilleur rayonnement au plan international. Cet objectif prend en compte également l'amélioration de la compétitivité et de la visibilité des produits au plan national. Les effets attendus de cet objectif sont : (i) Davantage de professionnels venant de l'étranger participent à la SNC ; (ii) Les produits de la SNC sont programmés dans les salles, festivals et manifestations culturelles à l'international.

• **Effet 3.2.1 : Davantage de professionnels venant de l'étranger participent à la SNC**

Le rayonnement international de la SNC passe par sa reconnaissance auprès des professionnels internationaux et son attractivité auprès de ce public. La réalisation de ce résultat nécessite :

- **la diversification des partenariats à l'international ;**

- la promotion de l'expertise de la SNC à l'international.

Indicateur : Taux d'accroissement de la participation des professionnels venant de l'étranger

- Effet 3.2.2 : Les produits de la SNC sont programmés dans les salles, festivals et manifestations culturelles à l'international

L'accès des produits de la SNC au marché international permettra de renforcer le rayonnement de la manifestation mais aussi de renforcer sa contribution au développement d'une économie de la culture basée sur la valorisation du patrimoine national. La réalisation de ce résultat emporte de renforcer les actions de :

- Promotion des produits de la SNC ;
- Visibilité des produits de la SNC sur les plateformes numériques de diffusion.

Indicateur : Proportion des lauréats de la SNC programmés dans les salles, festivals et manifestations culturelles à l'international

2. Dispositif de mise en œuvre

La mise en œuvre du PSD nécessite outre la SNC, la mobilisation de plusieurs autres acteurs agissant en synergie. Cette mise en œuvre requiert également le développement d'instruments qui assurent une opérationnalisation des orientations stratégiques.

2.1. Les organes de mise en œuvre

2.1.1. Le Comité de pilotage (COPIL)

Le Comité de pilotage a pour mission de coordonner et d'orienter les actions de la mise en œuvre du PSD. A ce titre, il est chargé de :

- examiner et approuver le plan de travail annuel (PTA) et les rapports d'activités du PSD ;
- adopter le budget d'exécution des PTA du PSD ;
- délibérer sur les actions de mise en œuvre du PSD ;
- approuver les décisions du Directeur général de la SNC relatives à la mise en œuvre du PSD ;
- approuver les différents rapports de suivi et d'évaluation du PSD ;
- autoriser la recherche de financements pour la mise en œuvre du PSD ;
- prendre des recommandations pour assurer l'atteinte des objectifs du PSD ;
- veiller au bon déroulement de l'ensemble du processus de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Le Conseil d'administration de la SNC assure le rôle du Comité de pilotage. Il se réunit sur convocation de son Président en session ordinaire ou en session extraordinaire conformément aux dispositions des statuts.

2.1.2. Le Secrétariat exécutif

La Direction générale de la SNC assure le secrétariat exécutif de la mise en œuvre du PSD. A ce titre, elle assure le rôle de l'organe exécutif chargé de la gestion administrative et de l'opérationnalisation et de suivi-évaluation du PSD. Elle est donc chargée de :

- assister le Comité de pilotage ;
- organiser les sessions du Copil ;
- produire les documents nécessaires à la tenue des sessions du Copil ;
- centraliser les rapports de mise en œuvre ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Copil ;
- assurer la reddition des comptes sur la mise en œuvre du PSD ;
- veiller à la mobilisation des acteurs de mise en œuvre du PSD ;
- assurer la mobilisation des ressources financières et matérielles pour la mise en œuvre des actions du PSD ;
- assurer la capacitation des ressources dans la mise en œuvre du PSD ;
- mettre en œuvre les plans d'actions triennaux et les plans de travail annuels.

2.1.3. Le Conseil culturel et artistique

Le Conseil culturel et artistique est un organe consultatif qui a pour mission principale d'émettre des avis sur la diffusion et les échanges culturels, la coopération et l'action culturelle, les stratégies de promotion dans le domaine de la culture, des arts et des langues nationales. A ce titre :

- il mène des réflexions sur les questions en lien avec la mise en œuvre du PSD soumises à son attention ;
- il contribue à travers des appuis-conseils à la sauvegarde du patrimoine culturel et la promotion de la créativité artistique et littéraire ;
- il formule des recommandations à l'attention du Conseil d'administration sur les orientations et les programmes d'activités.

2.1.4. Les autres acteurs

Il s'agit des collectivités territoriales, des responsables des circonscriptions administratives, des communautés culturelles, de la société civile, du secteur privé et des services centraux et déconcentrés du Ministère en charge de la Culture. Ces acteurs apportent leur soutien à la SNC pour la mobilisation et la sensibilisation des participants et partenaires. Ils participent à l'animation du cadre de dialogue des parties prenante. En fonction de leurs missions, ils peuvent participer à la mobilisation des ressources financières ou à l'évaluation de la mise en œuvre du PSD.

2.2. Les instruments de mise en œuvre

L'opérationnalisation du PSD se fera à travers les plans d'actions triennaux glissants et les plans de travail annuels (PTA).

2.2.1. Les plans d'actions triennaux glissants

Les plans d'actions triennaux glissants (PATG) comprennent l'ensemble des actions et activités à engager, leurs coûts, ainsi que les indicateurs de mesure de progrès à réaliser dans la mise en œuvre du PSD. Les actions permettent d'optimiser la réalisation des objectifs du Plan, en tenant compte des contraintes liées surtout aux ressources financières, humaines et matérielles.

2.2.2. Le plan de travail annuel (PTA)

Le PTA est un document qui présente la programmation physique et financière de l'ensemble des activités à réaliser au cours d'un exercice budgétaire.

2.3. Stratégie de communication

Le succès de la mise en œuvre du plan passe par une communication sur la stratégie et des actions qui seront menées conformément au PSD. Cela implique, dans un premier temps, une appropriation du plan par les acteurs internes et sa vulgarisation au niveau des différents partenaires. Afin d'atteindre ces objectifs de communication, l'élaboration d'une stratégie de communication s'avère nécessaire. Celle-ci prend en compte la communication interne qui sera orientée sur la SNC à travers les informations sur la tenue des cadres de concertation, sur l'affichage des informations, sur le développement de plateformes numériques...

Cela implique également la communication externe de la SNC avec les médias, la communication hors médias, la diffusion des activités de la SNC sur les réseaux sociaux, site web, visibilité de l'événement.

3. Programmation physique et financière des activités

Actions/activités	Produits/Résultats attendus	Indicateurs	Responsables	Partenaires	Source de vérification	Cibles			Programmation physique			Programmation financière			
						2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027	Coût total
AXE 1 : Renforcement de la gouvernance et des partenariats															
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la gouvernance de la SNC															
Effet attendu 1.1.1 : Le fonctionnement de la SNC est optimisé															
Action 1.1.1.1 : Renforcement du cadre organisationnel et juridique de la SNC	Dispositif normatif de la SNC adapté et vulgarisé	Proportion de textes juridiques révisés et vulgarisés	CI	Structures techniques du MCCAT, Administration culturelle déconcentrée, communautés Faïtières, Collectivités territoriales	Rapports des comités d'élaboration, les textes juridiques produits, les rapports des rencontres de vulgarisation, les rapports des sessions	6	19	6	X	X	X	13 000 000	8 000 000	-	21 000 000
Activité 1.1.1.1.1 : Réviser le cadre normatif de la SNC (textes règlementaires sur le GPNAL et les prestations de la SNC, statuts, RI de l'EPE, organigramme, création des organes consultatifs.)	Cadre normatif de la SNC adapté	Nombre de textes juridiques disponibles	CI	Structures techniques du MCCAT	Textes juridiques à jour disponibles, les rapports des comités d'élaboration et de validation	6	3	0	X	X		8 000 000	3 000 000	-	11 000 000

Activité 1.1.1.1.2 : Vulgariser les réformes juridiques de la SNC auprès des acteurs (personnel SNC, MCCAT, Collectivités territoriales, structures déconcentrées, faïtières de la culture, PTF)	Textes juridiques de la SNC connus des acteurs concernés	Nombre de catégories d'acteurs touchés par les réformes juridiques	DCRP	MCCAT, Collectivités territoriales, structures déconcentrées, faïtières de la culture, PTF)	Rapports des rencontres de vulgarisation	3	3	0	X	X		5 000 000	5 000 000	-	10 000 000
Action 1.1.1.2. : Développement des outils de pilotage et de coordination de la SNC	Outils efficaces pour le pilotage et la coordination des interventions disponibles	Proportion d'outils de pilotage et de coordination implémentés	CI	Structures techniques du MCCAT, Faïtières, institutions publiques et privées, communautés	Rapports d'élaboration et d'adoption, les documents des outils élaborés	4	4	0	X	X	X	38 000 000	53 000 000	23 000 000	114 000 000
Activité 1.1.1.2.1 : Elaborer les outils de pilotage et de coordination de la SNC (manuel de procédure, cartographie des risques, stratégie de communication, politique qualité, code de déontologie, système d'enregistrement et de gestion des plaintes)	Outils de pilotage et de coordination de la SNC élaborés	Nombre d'outils de pilotage et de coordination disponibles	CI	Structures techniques du MCCAT, Faïtières, institutions publiques et privées, communautés	Rapports d'élaboration et d'adoption, les documents des outils élaborés	4	4	0	X	X		15 000 000	15 000 000	-	30 000 000
Activité 1.1.3.1.2 : Mettre en place un système d'archivage et de documentation	Système d'archivage et de documentation de la SNC mis en place	Nombre de supports archivés	DAP	DAD/MCCAT	Banque des données des archives	100	150	200	X	X	X	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000 000

Activité 1.1.3.1.3 : Assurer la digitalisation des prestations de la SNC	Plateformes digitales des prestations de la SNC développées	Nombre de plateformes développées	DIET	DSI/MCCA, PS/MCCAT, M ENP, DGAI, A NPTIC	Plateformes conçues et fonctionnelles, les rapports de la cellule de contrôle, le rapport d'enquête auprès des utilisateurs	3	2	0	x	x		5 000 000	5 000 000	-	10 000 000
Activité 1.1.3.1.4 : Assurer la communication interne	Canaux de communication interne développés	Nombre de canaux fonctionnels	DCRP	DCRP/MCCAT	Procès-verbaux et compte-rendu des cadres de concertation internes, rapport de la cellule de contrôle interne, rapport de sondage auprès du personnel	2	3	0	x	x		1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Activité 1.1.3.1.5 : Assurer la communication externe	Canaux de communication externe sécurisés développés	Nombre de canaux fonctionnels	DCRP	DCRP/MCCAT, MEDIAS PUBLICS ET PRIVÉS, DSI/MCCAT	Rapport de la cellule de contrôle interne, rapport de sondage auprès des usagers/clients	3	3	0	x	x		15 000 000	30 000 000	15 000 000	60 000 000
Activité 1.1.3.1.6 : Réaliser l'audit qualité de la SNC	Qualité des prestations de la SNC auditées	Nombre de prestations conformes	CI	IGS/MCCAT	Rapport d'audit qualité	0	0	1			x	-	-	5 000 000	5 000 000
Effet attendu 1.1.2 : Les cadres de concertation sont fonctionnels															

Action 1.1.2.1. : Dynamisation des cadres de concertation de la SNC	Sessions des organes consultatifs et des cadres de concertation régulièrement tenues	1. Taux de mise en œuvre des recommen dations, 2 Proportion des sessions tenues	CI	MCCAT, MEFP, MFTSS, COLLECTIVI TES, COMMUNAU TES, ACTEURS CULTURELS	Procès- verbaux et compte- rendu des sessions des organes et des cadres et les rapports du Comité de pilotage	33	31	31	X	X	X	11 000 000	6 000 000	6 000 000	23 000 000
Activité 1.1.2.1.1 : Mettre en place les organes consultatifs et les cadres de concertation de la SNC (CCA, cellule de contrôle du PSD, Comité technique paritaire, Conseil de discipline, Communauté, collectivités, acteurs culturels)	Organes consultatifs et cadres de concertation mis en place	Nombre d'organes consultatifs et de cadres de concertatio n fonctionnel s	CI	MCCAT, MEFP, MFTSS, COLLECTIVI TES, COMMUNAU TES, ACTEURS CULTURELS	Délibérations du CA, décisions du DG	8	0	0	X			5 000 000	-	-	5 000 000
Activité 1.1.2.1.2 : Tenir les sessions des organes consultatifs et des cadres de concertation de la SNC (9 CA, 9 CD, 6 AG, cellule de contrôle du PSD, le Comité de gestion et de trésorerie, Communauté, collectivités, acteurs culturels)	Organes consultatifs et cadres de concertation fonctionnels	Nombre de sessions des organes consultatifs et des cadres de concertatio n tenues	CI	MCCAT, MEFP, MFTSS, COLLECTIVI TES, COMMUNAU TES, ACTEURS CULTURELS	Procès- verbaux et compte-rendu des sessions des organes et des cadres et les rapports du Comité de pilotage	33	31	31	X	X	X	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000

Activité 1.1.2.1.3 : Suivre la mise en œuvre des recommandations des organes consultatifs et des cadres de concertation	Rapports de mise en œuvre des recommandations élaborés	Nombre de rapport de suivi	CI	ITS/MCCAT, DDII	Rapports de suivi	2	2	2	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Effet attendu 1.1.3 : Les informations statistiques du PSD sont disponibles															
Action 1.1.3.1 : Suivi et évaluation du PSD	Suivi et évaluation du PSD assurés	Nombre de rapports de suivi et d'évaluation	CI	MCCAT, MEFP, MFTSS, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS	Rapports d'activités de la SNC	1	1	2	X	X	X	5 000 000	5 000 000	17 000 000	27 000 000
Activité 1.1.3.1.1 : Mettre en place le système statistique de collecte et de traitement des données de la SNC	Données statistiques exhaustives et fiables produites	Nombre de bulletins statistiques produits	DAP	DGESS/MCCAT, INSD, DREP-HBS	Documents des bulletins statistiques	4	4	4	X	X	X	5 000 000	5 000 000	-	10 000 000
Activité 1.1.3.1.7 : Réaliser les évaluations à mi-parcours et final du PSD	Plans d'actions 2025-2027 et 2028-2030 évalués	Nombre d'évaluations réalisées	CI	MCCAT, MEFP, MFTSS, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS	Rapports d'évaluation, rapports du Comité de contrôle			1			X	-	-	7 000 000	7 000 000
Activité 1.1.3.1.8 : Elaborer le second plan d'actions triennal	Deuxième plan d'actions 2028-2030 disponible	Disponibilité du document	CI	MCCAT, MEF, MFTSS, COLLECTIVITES, COMMUNAU	Document du plan d'actions 2028-2030	0	0	1			X	-	-	10 000 000	10 000 000

				TES, ACTEURS CULTURELS												
Objectif stratégique 1.2. : Améliorer le système de partenariat de la SNC.																
Effet attendu 1.2.1 : Les partenaires contribuent davantage au développement de la SNC																
Action 1.2.1.1 : Développement d'un système de mobilisation des partenaires au plan national et international	Accords de partenariats signés	Taux d'accroissement des apports des partenaires	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS	Document de stratégie de mobilisation des partenaires, les documents de rapports d'activités et financiers de la SNC	2%	7%	10%	X	X	X	24 000 000	17 000 000	62 000 000	103 000 000	
Activité 1.2.1.1.1 : Elaborer une stratégie de mobilisation des partenaires	Stratégie de mobilisation des partenaires élaborée	Existence du document de stratégie	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS	Document de stratégie de mobilisation des partenaires	1	0	0	X			7 000 000	-	-	7 000 000	
Activité 1.2.1.1.2 : Prospecter des partenaires au profit de la SNC	Conventions signées	Nombre de conventions signées	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS, PTF	Rapports de prospection, conventions signées, rapports de la cellule de contrôle	4	4	4	X	X	X	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000	
Activité 1.2.1.1.3 : Organiser des rencontres de	Rencontres organisées	Nombre de rencontres organisées	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES	Rapport des plaidoyers, rapports des	10	10	10	X	X	X	5 000 000	5 000 000	50 000 000	60 000 000	

plaidoyer auprès des partenaires				TES, COMMUNAUTÉS, ACTEURS CULTURELS, PTF	rencontres de plaidoyer											
Activité 1.2.1.1.4 : Soumettre des projets pour financement à des partenaires au niveau national et international	Dossiers de partenariat ou de financement soumis aux partenaires identifiés	Nombre de dossiers soumis	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITÉS, COMMUNAUTÉS, ACTEURS CULTURELS, PTF	Documents de rapports d'activités et financiers de la SNC	10	10	10	X	X	X	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000	
Activité 1.2.1.1.5 : Organiser des activités de promotion au profit des partenaires	Activités de promotion organisées	Nombre d'activités de promotion organisées	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITÉS, COMMUNAUTÉS, ACTEURS CULTURELS, PTF	Rapports des activités de promotion, rapports des sondages des partenaires, les coupures de presse, supports de promotion	3	5	3	X	X	X	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000	
Activité 1.2.1.1.6 : Assurer la redevabilité auprès des partenaires	Partenaires régulièrement informés du bilan de mise en œuvre des activités de partenariat soutenues	Proportion de partenaires informée du bilan	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITÉS, COMMUNAUTÉS, ACTEURS CULTURELS, PTF	Rapports de sondage auprès des partenaires, Rapports des rencontres de redevabilité	100%	100%	100%	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000	

Action 1.2.1.2 : Suivi et évaluation des partenariats	Apports des partenaires de la SNC régulièrement évalués	Nombre d'évaluations réalisées	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS, PTF	Documents de rapports d'activités et financiers de la SNC, le document de rapport d'évaluation des apports des partenaires de la SNC	1	1	1	X	X	X	1 000 000	1 000 000	2 000 000	4 000 000
Activité 1.2.1.2.1 : Mettre en place des outils de reporting des partenariats	Outils de reporting élaborés	Nombre d'outils de reporting disponibles	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS, PTF	Rapports des comités de contrôle	2	1	0	X	X		500 000	500 000	-	1 000 000
Activité 1.2.1.2.2 : Faire l'évaluation périodique des apports des partenaires	Apports des partenaires de la SNC régulièrement évalués	Nombre d'évaluations réalisées	DCPEC	MCCAT, MEF, COLLECTIVITES, COMMUNAUTES, ACTEURS CULTURELS, PTF	Rapports d'évaluation des apports des partenaires	1	1	1	X	X	X	500 000	500 000	2 000 000	3 000 000
AXE 2 : Renforcement des capacités opérationnelles de la SNC															
Objectif stratégique 2.1. : Améliorer la gestion prévisionnelle et opérationnelle des ressources humaines															
Effet attendu 2.1.1 : Le professionnalisme du personnel est accru															
Action 2.1.1.1 : Renforcement des capacités techniques	Personnel formé	Taux d'exécution du plan	DRH	DRH/MCCAT, autres	Rapport d'activités	30%	60%	90%	X	X	X	18 776 000	28 592 400	15 040 920	62 409 320

et opérationnelles du personnel		de formation		directions SNC											
Activité 2.1.1.1.1 : Mettre en œuvre le plan de formation	Plan de formation exécuté	Taux d'exécution du plan de formation	DRH	DRH/MCCAT, Autres directions SNC	Rapport annuel de formation	30%	60%	90%	X	X	X	11 276 000	19 092 400	5 540 920	35 909 320
Activité 2.1.1.1.2 : Organiser des voyages d'étude	Voyages d'étude organisés	Nombre de voyages d'étude organisés	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activité	2	2	2	X	X	X	4 500 000	4 500 000	4 500 000	13 500 000
Activité 2.1.1.1.3 : Participer aux rencontres professionnelles organisées par des festivals similaires	Participation du personnel aux rencontres professionnelles assurée	Nombre de rencontres professionnelles ayant connu la participation du personnel	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	3	5	5	X	X	X	3 000 000	5 000 000	5 000 000	13 000 000
Action 2.1.1.2 : Renforcement des profils spécifiques	Postes à profils spécifiques créés	Proportion de postes à profils spécifiques créés	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	20%	60%	80%	X	X	X	4 750 000	1 150 000	1 150 000	7 050 000
Activité 2.1.1.2.1 :: Elaborer le plan de recrutement de profils spécifiques	Plan de recrutement des profils spécifiques élaboré	Disponibilité du plan de formation	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	1			X			4 000 000	-	-	4 000 000
Activité 2.1.1.2.2 : Mettre en œuvre le plan de recrutement de profils spécifiques	Plan de recrutement des profils spécifiques mis en œuvre	Taux de mise en œuvre	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	20%	60%	80%	X	X	X	750 000	1 150 000	1 150 000	3 050 000
Effet attendu 2.1.2. : La gestion des ressources humaines est efficace et efficiente															

Action 2.1.2.1. : Mise à disposition d'outils de gestion et de planification du personnel	Outils de gestion et de planification du personnel disponibles	Nombre d'outils de gestion et de planification du personnel disponibles	DAF	DRH/MCCAT, autres directions SNC	PV de réception	1	1	1	X	X	X	30 300 000	2 600 000	-	32 900 000
Activité 2.1.2.1.1 : Acquérir des logiciels de gestion des ressources humaines	Logiciels de gestion des ressources humaines disponibles	Nombre de logiciels acquis	DRH	PRM, BCM, DRH	PV de réception	1	1		X	X		4 300 000	2 600 000	-	6 900 000
Activité 2.1.2.2.2 : Elaborer le tableau prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences (TPEE)	Tableau prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences (TPEE) élaboré	Disponibilité du TPEE	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	1			X			9 000 000	-	-	9 000 000
Activité 2.1.2.1.3 : Elaborer les fiches de poste de travail	Fiches de poste de travail élaborées	Disponibilité des fiches de poste	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	1			X			17 000 000	-	-	17 000 000
Action 2.1.2.2. : Gestion de la situation administrative et de la carrière des agents	Situation administrative et la carrière des agents à jour	Proportion des agents ayant leur situation administrative et leur carrière à jour	DRH	DRH/MCCAT, MEF, MFPTSS, Autres directions SNC	Rapport d'activités	100%	100%	100%	X	X	X	25 826 000	8 499 000	6 650 000	40 975 000
Activité 2.1.2.2.1 : Gérer la situation administrative des agents	Situation administrative des agents à jour	Nombre d'agents ayant leur situation à jour	DRH	DRH/MCCAT, MEF, MFPTSS, Autres directions SNC	Actes d'avancement et de détachement	26	24	27	X	X	X	500 000	500 000	500 000	1 500 000

Activité 2.1.2.2.2: Assurer le traitement salarial du personnel	Situation salariale des agents à jour	Nombre d'agents ayant leur situation salariale à jour	DRH	Autres directions SNC	Livre de paie	5	50	50	X	X	X	100 000	3 099 000	250 000	3 449 000
Activité 2.1.2.2.3 : Elaborer le plan de carrière des agents contractuels	Plan de carrière des agents contractuels élaboré	Disponibilité du plan de carrière	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	1			X			20 876 000	-	-	20 876 000
Activité 2.1.2.2.4 : Mettre en œuvre le plan de carrière des agents contractuels	Plan de carrière des agents contractuels mis en œuvre	Nombre d'agents contractuels ayant leur carrière à jour	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités	3	5	7	X	X	X	50 000	100 000	100 000	250 000
Activité 2.1.2.2.5 : Elaborer le bilan social de la SNC	Bilan social de la SNC élaboré	Disponibilité du document	DRH	DRH/MCCAT, Autres directions SNC	Rapport sur le bilan social	1	1	1	X	X	X	2 800 000	2 800 000	2 800 000	8 400 000
Activité 2.1.2.2.6 : Appuyer les activités de la mutuelle de la SNC	Activités de la mutuelle de la SNC soutenues	Proportion du budget de la mutuelle soutenu	DRH	Autres directions SNC	Rapport d'activités de la mutuelle de la SNC	60%	60%	60%	X	X	X	1 500 000	2 000 000	3 000 000	6 500 000
Objectif stratégique 2.2 : Renforcer les capacités matérielles, infrastructurelles et financières															
Effet attendu 2.2.1 : La qualité des prestations offertes aux usagers est améliorée															
Action 2.2.1.1 : Renforcement des équipements bureautiques, techniques et des moyens logistiques	Equipements techniques, bureautiques et les moyens logistiques renforcés	Taux de satisfaction des usagers	BCM	DIET, DAF, PRM, DAP	Rapports d'enquêtes de sondage	25%	50%	75%	X	X	X	120 300 000	226 400 000	257 300 000	604 000 000

Activité 2.2.1.1.1 : Elaborer le plan d'équipement	Plan d'équipement élaboré	Disponibilité du plan d'équipement	BCM	DIET, DAF, PRM, DAP	Rapport d'activités	1			X			1 000 000	-	-	1 000 000
Activité 2.2.1.1.2 : Mettre en œuvre le plan d'équipement	Plan d'équipement est exécuté	Taux d'exécution du plan d'équipement	BCM	DIET, DAF, PRM, DAP	Rapport d'activités	20%	55%	80%	X	X	X	89 300 000	196 400 000	227 300 000	513 000 000
Activité 2.2.1.1.3 : Assurer la maintenance des équipements et des installations	Maintenance des équipements assurée	Proportion d'équipements ayant bénéficié de maintenance	BCM	DIET, DAF, PRM	Contrats de maintenance	50%	80%	90%	X	X	X	30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000
Action 2.2.1.2 : Développement des infrastructures d'accueil, d'administration et de diffusion	Infrastructures d'accueil, d'administration et de diffusion développées	Taux de fréquentation des infrastructures	DAP	DIET, DAF, PRM, BCM, DCRP	Fiches de réservation de salles	10%	30%	50%	X	X	X	71 000 000	195 000 000	168 000 000	434 000 000
Activité 2.2.1.2.1 : Réaliser les études de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	Études de réalisation et de réhabilitation des infrastructures réalisées	Disponibilité des études	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapports d'études	1	1		X	X		15 000 000	10 000 000	-	25 000 000
Activité 2.2.1.2.2 : Faire le plaidoyer auprès des autorités administratives pour les travaux de voiries et de canalisation des eaux de pluie au niveau du siège de la SNC	Plaidoyer pour les travaux de voiries et de canalisation des eaux de pluie au niveau du siège de la SNC fait	Nombre et qualité des autorités touchées	BCM	SG, BCM, DAF	Rapport d'activités	3	3	1	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000

Activité 2.2.1.2.3 : Réhabiliter les bâtiments du siège et de la Maison de la Culture	Bâtiments réhabilités	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapport d'activités	10%	30%	50%	X	X	X	50 000 000	150 000 000	150 000 000	350 000 000
Activité 2.2.1.2.4 : Réaliser les travaux d'éclairage public de la cour	Cour du siège de la SNC éclairée	Taux d'exécution des travaux	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapport d'activités		100%			X		-	20 000 000	-	20 000 000
Activité 2.2.1.2.5 : Construire un poste de distribution basse tension (Local SONABEL)	Poste de distribution basse tension construit	Taux d'exécution des travaux	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapport d'activités	10%	60%	100%	X	X	X	3 000 000	12 000 000	15 000 000	30 000 000
Activité 2.2.1.2.6 : Suivre le dossier d'aménagement du site du siège de la SNC	Travaux d'aménagement suivis	Nombre de séance de suivi	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapport d'activités	2	2	2	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Activité 2.2.1.2.7 : Suivre le dossier de construction de la cité des artistes	Travaux de construction de la cité des artistes est suivi	Nombre de séance de suivi	BCM	DIET, DAF, PRM	Rapport d'activités	2	2	2	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Effet attendu 2.2.2 : La prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'investissement est optimale															
Action 2.2.2.1 : Amélioration de la mobilisation des ressources financières propres	Mobilisation des ressources financières propres dynamisée	Taux de mobilisation des ressources financières propres	DAF	AC, DAP, DCPEC, DCRP	Rapport d'activités	50%	80%	100%	X	X	X	9 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
Activité 2.2.2.1.1 : Elaborer un plan de mobilisation des ressources financières propres	Plan de mobilisation des ressources financières	Disponibilité du plan de mobilisation des	DAF	AC, DAP, DCPEC, DCRP	Rapport d'activités	1			X			6 000 000	-	-	6 000 000

	propres disponible	ressources propres														
Activité 2.2.2.1.2 : Mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources financières propres	Plan de mobilisation des ressources financières propres exécuté	Taux d'exécution du plan	DAF	AC, DAP, DCPEC, DCRP	Rapport d'activités	80%	100%	100%	X	X	X	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000	
Action 2.2.2.2 : Optimisation de la gestion des ressources financières	Gestion des ressources financières optimisée	Taux d'exécution du budget	DAF	AC, PRM	Rapport d'activités	100%	100%	100%	X	X	X	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000	
Activité 2.2.2.3.1 : Implémenter le logiciel de gestion financière et comptable	Utilisation du logiciel de gestion financière et comptable optimisé	Taux de catégorie de tâches exécutées	DAF	AC, PRM	Rapport d'activités	100%			X	X	X	500 000	500 000	500 000	1 500 000	
Activité 2.2.2.3.2 : Elaborer le budget annuel	Budget annuel élaboré	Disponibilité du budget	DAF	Autres directions SNC	Rapport d'activités	1	1	1	X	X	X	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000	
Activité 2.2.2.3.3 : Elaborer les outils d'exécution du budget (le Plan de Passation des Marchés et le Plan de Déblocage de Fonds)	Outils d'exécution du budget élaborés	Proportion d'outils d'exécution	DAF	PRM, BCM, AC, DRH	Rapport d'activités	100%	100%	100%	X	X	X	500 000	500 000	500 000	1 500 000	
Activité 2.2.2.3.4 : Exécuter le budget	Budget exécuté	Taux d'exécution	DAF	PRM, BCM, AC, DRH	Comptes administratifs et de gestion	95%	95%	95%	X	X	X	500 000	500 000	500 000	1 500 000	
Activité 2.2.2.3.5 : Assurer la prise en charge des recommandations issues des missions d'audit financier	Recommandations issues des missions d'audit financier exécutées	Taux d'exécution des recommandations	CI	SG, DAF, BCM, AC, PRM	Rapport d'activités	95%	95%	95%	X	X	X	500 000	500 000	500 000	1 500 000	

AXE 3 : Renforcement de la professionnalisation de la SNC et de son positionnement international															
Objectif stratégique 3.1. : Renforcer la professionnalisation de la SNC															
Effet attendu 3.1.1. : Les festivaliers sont satisfaits de la SNC															
Action 3.1.1.1. : Développement d'un contenu artistique et culturel attrayant à chaque édition	Projet artistique attrayant disponible	Nombre d'innovations	DAP	DCPEC, DGCA, CNC	Rapports d'activités		6			X		174 485 800	1 067 700 000	179 422 174	1 421 607 974
Activité 3.1.1.1.1. : Elaborer un référentiel technique pour l'encadrement de la sélection des participants au festival	Référentiel technique élaboré	Nombre de documents disponibles	DAP	DGCA, CNC	Rapports d'activités	1		1	X		X	6 200 000	-	6 500 000	12 700 000
Activité 3.1.1.1.2. : Programmer des expressions culturelles spécifiques ou en danger et des groupes artistiques	Expressions culturelles spécifiques ou en danger et groupes artistiques programmées	Nombre d'expressions culturelles spécifiques ou en danger et groupes artistiques programmés	DAP	Commission programmation, DCPEC, Communautés culturelles, DIET	Rapports d'activités de la SNC et rapport bilan de la SNC	15	17	15	X	X	X	13 740 000	17 700 000	13 740 000	45 180 000
Activité 3.1.1.1.3 : Définir le projet artistique et culturel de chaque édition	Projet artistique et culturel disponible	Nombre de documents disponibles	DAP	DGCA, CNC, DCPEC	Rapports d'activités	1		1	X		X	4 545 800	-	4 682 174	9 227 974
Activité 3.1.1.1.4: Organiser la XXIIe édition	XXIIe édition de la SNC tenue	Taux d'exécution du programme de la XXIIe édition	DAP	Toutes les structures de la SNC, CNO, PTF	Rapport bilan	100%	100%		X	X		150 000 000	1 050 000 000	-	1 200 000 000

Activité 3.1.1.1.5: Préparer la XXIIIe édition	Sélections de la XXIIIe édition réalisées	Taux d'exécution du programme des sélections de la XXIIIe édition	DAP	Toutes les structures de la SNC, CNO, PTF	Rapports d'activités			100%			X	-	-	154 500 000	154 500 000
Action 3.1.1.2. : Renforcement de la coordination dans l'organisation de la SNC	Coordination dans l'organisation de la SNC renforcée	Taux de baisse des plaintes des membres du Comité sur l'organisation de la manifestation	Président CNO	DGCA, Personnes de ressource, DRCAT,	Rapport bilan	10%	20%	30%	X	X	X	4 650 000	1 601 000	4 789 500	11 040 500
Activité 3.1.1.2.1. : Elaborer un protocole pour l'organisation des différentes phases de la SNC	Protocole élaboré	Nombre de documents disponibles	DAP	DGCA, Personnes de ressource, DRCAT,	Rapports d'activités	1		1	X		X	4 650 000	-	4 789 500	9 439 500
Activité 3.1.1.2.2. : Former les membres du comité d'organisation en vue de l'appropriation de leur rôle et des procédures d'organisation	Membres du CNO formés	Nombre de membres du CNO formés	DAP	CNO	Rapport bilan		50			X		-	1 601 000	-	1 601 000

Action 3.1.1.3. : Gestion de l'accès aux espaces et événements de la SNC	Gestion des accès aux espaces assurée	Nombre d'outils de gestion des accès disponibles	AC	DSI, Commission s Infrastructur es, sécurité, finances, DAF	Rapport bilan		2			X		0	4 500 000	0	4 500 000
Activité 3.1.1.3.1. : Faciliter les procédures d'accès aux espaces (dématérialisation, démultiplication des points de vente et des portes d'accès)	Procédures d'accès aux espaces facilitées	Nombre de procédures d'accès facilitées	AC	DSI, Commissions Infrastructures , sécurité, finances, DAF	Rapport bilan		3			X		-	3 000 000	-	3 000 000
Activité 3.1.1.3.2. : Assurer la gestion des flux sur les espaces	Gestion des flux assurée	Nombre d'outils de gestion de flux disponibles	AC	DSI, Commissions Infrastructures , sécurité, finances, DAF	Rapport bilan		2			X		-	1 500 000	-	1 500 000
Effet attendu 3.1.2. : Davantage de professionnels sont intéressés par les produits de la SNC															
Action 3.1.2.1. : Développement d'un marché des créations artistiques et littéraires	Marché des arts de la XXIIe édition de la SNC dynamisé	Taux de participati on des profession nels au marché des arts	DCPEC	DAP, DGESS, CNC, DCRP	Rapport bilan		75%			X		2 000 000	9 850 000	3 380 000	15 230 000
Activité 3.1.2.1.1 : Prospecter les potentiels professionnels	Professionnels prospectés	Nombre de professionn els prospectés	DCPEC	DAP, DGESS, CNC, DCRP	Rapports d'activités	25	30	40	X	X	X	1 000 000	1 300 000	1 690 000	3 990 000
Activité 3.1.2.1.2 : Organiser le marché des arts de la XXIIe édition de la SNC	Marché des arts de la XXIIe édition de la SNC organisé	Nombre de professionn els participant au marché	DCPEC	Commission marché des arts, DAP, DGESS, CNC, DCRP	rapport bilan		20			X		-	7 250 000	-	7 250 000

Activité 3.1.2.1.3 : Assurer le suivi des contacts établis durant le marché des arts	Suivi des contacts établis durant le marché des arts assuré	Proportion des contacts suivis	DCPEC	DAP, Artistes, professionnels,	Rapports d'activités	100%	100%	100%	X	X	X	1 000 000	1 300 000	1 690 000	3 990 000
Action 3.1.2.2. : Renforcement des capacités des créateurs	Créateurs et professionnels formés	Nombre de créateurs et professionnels formés	DAP	DCPEC, DGCA, CNC, BBDA	Rapport d'activités	50	225	100	X	X	X	4 000 000	3 160 000	9 000 000	16 160 000
Activité 3.1.2.2.1. : Renforcer les capacités des créateurs sur les normes/ standards du marché	Capacités des créateurs sur les normes/standards renforcées	Nombre de créateurs formés	DAP	DCPEC, DGCA, CNC, BBDA	Rapports d'activités	50	25	100	X	X	X	4 000 000	2 600 000	9 000 000	15 600 000
Activité 3.1.2.2.2. : Outiller les créateurs sur le montage des contrats professionnels	Créateurs outillés sur le montage des contrats professionnels	Nombre de créateurs formés	DAP	DCPEC, DGCA, BBDA	Rapports d'activités		100			X		-	280 000	-	280 000
Activité 3.1.2.2.3. : Former les professionnels sur l'élaboration des documents promotionnels	Professionnels formés sur l'élaboration des documents promotionnels	Nombre de professionnels formés sur l'élaboration des documents promotionnels	DAP	DCPEC, DGCA, CNC	Rapports d'activités		100			X		-	280 000	-	280 000
Objectif stratégique 3.2. : Renforcer le positionnement international de la SNC															
Effet attendu 3.2.1 : Davantage de professionnels venant de l'étranger participant à la SNC															

Action 3.2.1.1. : Diversification des partenariats à l'international	Des partenariats à l'international conclus	Proportion de partenariat s conclus à l'internatio nal	DCPEC	DAP,CNC, DGCA, représentatio ns diplomatique s	Rapports d'activités	25%	50%	75%	X	X	X	1 000 000	6 530 000	1 060 000	8 590 000
Activité 3.2.1.1.1 : Etablir la cartographie des professionnels, des événements et des manifestations culturels internationaux	Cartographie des professionnels, des événements et des manifestations culturels internationaux disponible	Nombre de documents de cartographi e disponibles	DCPEC	DAP,CNC, DGCA, représentatio ns diplomatiques	Rapports d'activités	1	1	1	X	X	X	500 000	515 000	530 000	1 545 000
Activité 3.2.1.1.2. : Tenir à jour un répertoire des professionnels, des événements et des manifestations culturels internationaux	Répertoire des professionnels, des événements et des manifestations culturels internationaux mis à jour	Nombre de répertoire des professionn els, des événement s et des manifestati ons culturels internationa ux actualisé	DCPEC	DAP,CNC, DGCA, représentatio ns diplomatiques	Rapports d'activités	1	1	1	X	X	X	500 000	515 000	530 000	1 545 000
Activité 3.2.1.1.3 : Assurer la participation des professionnels venant de l'étranger	Participation des professionnels venant de l'étranger assurée	Nombre de professionn els venant de l'étranger	DCPEC	DAP, DGCA, Représentatio ns diplomatiques	Rapports d'activités, rapports bilan		5			X		-	5 500 000	-	5 500 000

Action 3.2.1.2 : Promotion de l'expertise de la SNC à l'international	Expertise de la SNC promue à l'international	Taux d'exportati on de l'expertise de la SNC à l'internatio nal	DCPEC	DAP, DGCA,DGES S	Rapports d'activités	25%	30%	50%	X	X	X	5 723 600	5 895 308	6 902 477	18 521 385
Activité 3.2.1.2.1 : Conclure des partenariats dans le cadre de l'exportation de l'expertise de la SNC	Partenariats conclus dans le cadre de l'exportation de l'expertise de la SNC	Nombre de partenariats conclus dans le cadre de l'exportatio n de l'expertise de la SNC	DCPEC	DAP, DGCA,DGES S	Rapports d'activités	2	2	2	X	X	X	500 000	515 000	530 000	1 545 000
Activité 3.2.1.2.2 : Intégrer les réseaux des événements et manifestations culturels à l'international	Réseaux des événements et manifestations culturels à l'international intégrés	Nombre de réseaux des événements et manifestati ons culturels à l'internatio nal intégrés	DCPEC	DAP, DGCA, DCRP, CNC	Rapports d'activités	2	2	2	X	X	X	3 600 000	3 708 000	4 650 000	11 958 000
Activité 3.2.1.2.3 : Participer aux rencontres dans le cadre de la coopération internationale	Participation aux rencontres dans le cadre de la coopération internationale	Nombre de participatio ns aux rencontres dans le cadre de la coopération internationa le	DCPEC	DAP, DGCA, DCRP, CNC	Rapports d'activités	3	3	3	X	X	X	1 623 600	1 672 308	1 722 477	5 018 385
Effet attendu 3.2.2 : Les produits de la SNC sont programmés dans les salles, festivals et manifestations culturelles à l'international															

Action 3.2.2.1 : Promotion des produits de la SNC	Produits de la SNC promus	Nombre de manifestati ons culturelles dans lesquelles les produits de la SNC sont promus	DCPEC	DCRP, Acteurs	Rapports d'activités	5	8	10	X	X	X	720 000	741 600	763 848	2 225 448
Activité 3.2.2.1.1 : Assurer la veille informationnelle sur les événements et manifestations culturels à l'international	Informations sur les événements et manifestations culturels internationaux disponibles	Nombre de manifestati ons pour lesquelles les informati ons sont disponibles	DCPEC	DCRP, Acteurs	rapport d'activités	15	15	15	X	X	X	240 000	247 200	254 616	741 816
Activité 3.2.2.1.2. : Diffuser les informations sur les opportunités de circulation des produits de la SNC	Informations sur les opportunités de circulation des produits de la SNC diffusées	Nombre d'opportunit és de circulation diffusées	DCPEC	DCRP, Acteurs	Rapports d'activités	15	15	15	X	X	X	240 000	247 200	254 616	741 816
Activité 3.2.2.1.3. : Fournir l'assistance technique aux artistes et aux professionnels de la SNC pour leur mobilité internationale	Assistance technique apportée aux artistes et aux professionnels de la SNC	Nombre d'artistes et de professionn els bénéficiaire s de l'assistance technique	DCPEC	DAP, Acteurs	Rapports d'activités	30	30	30	X	X	X	240 000	247 200	254 616	741 816
Action 3.2.2.2 : Visibilité des produits de la SNC sur les plateformes	Produits de la SNC diffusés sur les	Nombre de diffusions réalisées	DCRP	DCPEC, DAP, RTB, DIET	Rapports d'activités	52	52	52	X	X	X	240 000	527 200	254 616	1 021 816

numériques de diffusion	plateformes numériques														
Activité 3.2.2.2.1 : Publier des contenus culturels sur des plateformes de diffusion numérique	Contenus culturels publiés	Nombre de publications réalisées	DCRP	DCPEC, DAP, RTB, DIET	Rapports d'activités	52	52	52	X	X	X	240 000	247 200	254 616	741 816
Activité 3.2.2.2.2 : Former les créateurs sur l'exploitation des plateformes de diffusion de leurs produits	Créateurs formés sur l'exploitation des plateformes de diffusion de leurs produits	Nombre de créateurs formés	DCRP	DCPEC, DAP	Rapports d'activités		25			X		-	280 000	-	280 000
Coût total												567 771 400	1 658 746 508	769 713 535	2 996 231 443

4. Plan de formation des agents

L'amélioration des performances de la SNC passe par la mise à disposition d'un personnel qualifié maîtrisant la chaîne de fonctionnement et disposant de compétences avérées. Le tableau ci-dessous présente le plan de formation pour le renforcement des capacités du personnel dans les domaines spécifiques et transversales en vue d'un meilleur exercice des missions.

Tableau 1: Plan de formation du personnel (2025-2027)

Thèmes de formations proposés	Public cible	Nombre de participants	Durée (jours)	Lieu	Budget	Programmation		
						2025	2026	2027
La comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics	Personnel BCM	5	5	Bobo	560 000		X	
Le management et la planification des manifestations culturelles	Personnel DAP DCPEC	19	5	Banfora	2 957 520		X	
Système de gestion électronique des archives et traitement des données statistiques	Personnel DAP et secrétariat, tous les directeurs	25	5	Banfora	5 290 040		X	
Fonction d'administrateurs et la gouvernance des EPE : -organisation structurelles de la SNC ; -exercice de la tutelle des EPE ; -Rôle et responsabilité de l'administrateur ; - Mécanisme de suivi et de contrôle du budget-programme ; -Analyse des états financiers des EPE : analyse du compte administratif et du compte de gestion ; -Rapport de gestion du conseil d'administration.	Administrateurs et observateurs	25	5	Koudougou	5 879 000	X		
Nouveau corpus juridique applicable aux établissements publics de l'Etat en matière de gestion financière et comptable	La chaîne financière, DG, SG, DRH	15	5	Banfora	3 168 920			X
Les référentiels de planification au niveau national et sectoriel	Agents DCPEC	15	3	Bobo	489 000		X	

Gestion d'une régie générale de festival	Agents DIET	4	10	Ségou-Mali	5 000 000	X		
Exploitation de la console numérique dans les spectacles vivants	Agents DIET	15	5	Bobo	560 000		X	
Les techniques et les méthodologies d'élaboration d'exécution et de suivi-évaluation du budget programme	Tous les directeurs et agents de la chaine financière	20	5	Bobo	735 000			X
Technique de prise de vue	Agents DCRP	8	5	Bobo	397 000	X		
Mise à jour et animation d'un site web	Agents DCRP	9	5	Banfora	2 050 320		X	
Procédures de passation et d'exécution des marchés publics	Agents DAF et PRM	7		Bobo	437 000			X
Rédaction administrative (rapport, TDR, PV, lettres, CR, note rapport de suivi d'activités , de rapport de contrôle ...)	Tout le personnel de la SNC	50	4	Banfora	7 185 520		X	
Formation en informatique (en Excel, Word, power point, etc.) et réseaux internet en entreprise	Tout le personnel de la SNC	50	3	Bobo	1 200 000			X
ANNEE						2025	2026	2027
MONTANT ANNUEL						11 276 000	19 092 400	5 540 920
TOTAL GENERAL						35 909 320		

5. Plan d'investissement

Le plan d'investissement prend en compte les besoins de la SNC en termes de matériels d'équipement de logistique et aussi en termes de besoins en infrastructures ou en rénovation d'infrastructures.

Tableau 2: Plan d'investissement (2025-2027)

Investissements	Objectifs	Programmation Physique			Programmation Financière			Coût total (en millions de francs CFA)
					(en millions de francs CFA)			
		2025	2026	2027	2025	2026	2027	
EQUIPEMENTS								541,4
					105,6	198,5	237,3	541,4
MATERIELS ROULANTS					20	40	0	60
Un (01) camion fourgon matériel de 10T – 12T	Transport du matériel		X		0	40		40
Un (01) véhicule de type Pick up double cabine	Transport du personnel et du petit matériel	X			20			20
MATERIELS TECHNIQUES SPECIFIQUES					21	115	202	338
Un podium complet d'animation de 120 m2 (y compris pont de lumière)	Tenir un plateau d'animation		X			10		10
Une (01) unité de sonorisation complète	En remplacement de la sono de la grande salle		X				100	100
Huit (08) caisses de rangement d'enceintes	Pour le transport des enceintes		X			8		8
boîtier de scène digital	Pour les branchement au niveau de scène	X			2			2
Un (01) distributeur audio de 24 sorties	Pour le partage du signal lors des grands évènements	X			4			4

Un (01) vidéoprojecteur à longue focale	Pour les projections cinéma dans la grande salle		X			18		18
Un (01) écran à gain motorisé de 14 m de base au format scope	En remplacement de l'écran de projection abîmé		X			15		15
Un (01) système d'affichage vidéo LED de 50 m²	Pour servir de fond de scène		X	X		25	25	50
Un (01) système de lumière (pupitre - projecteurs)	Renforcer le système de lumière de la grande salle		X	X		5	15	20
Deux groupes de 100 KVA triphasés	Assurer la continuité des activités		X	X		20	20	40
Deux groupes de 45 KVA triphasés	Assurer la continuité des activités sur deux plateaux off		X	X		8	8	16
Quatre (04) consoles de 8 voies	En remplacement des consoles des salles de commission		X			1		1
Six (06) vidéoprojecteurs à courte focale	Pour les présentations en salles de commission		X	X	3	3	3	9
Six (06) écrans motorisés de 12 m²	Pour l'affichage des présentations		X	X	2	2	2	6
Une (01) nacelle élévatrice	Pour les travaux en hauteur			X			12	12
Dix (10) Climatiseurs armoires de 5 CV	Pour renforcer la climatisation dans la grande salle	X		X	10		10	20
Dix (10) climatiseurs split de 3 CV	Pour le remplacement de certains climatiseurs de bureaux			X			7	7
MATERIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE					19	17,6	17	53,6
Quinze (15) ordinateurs portables	Doter les directeurs	X	X		5	5		10
Vingt (20) ordinateurs de bureau	Doter les services	X	X	X	3	4	5	12
Dix (10) imprimantes multifonctions	Doter les services	X	X	X	1	1	0,5	2,5

Trois (03) photocopieurs à grande capacité	Doter les deux secrétariats	X	X	X	3	3	3	9
Deux (02) scanners professionnel	Doter les deux secrétariats	X		X	1		1	2
Vingt (20) onduleurs	Protéger les ordinateurs de bureau	X	X	X	1	1	1	3
Cinquante (50) rallonges multiprises	Brancher les équipements électriques	X	X		0,25	0,25		0,5
Dix (10) bureaux - directeur	Doter les directeurs	X		X	1		2,5	3,5
Dix (10) fauteuils - directeur	Doter les directeurs	X		X	0,75		1	1,75
Cinquante (50) chaises visiteurs	Doter les services	X	X	X	1	0,5	0,5	2
Vingt (20) bureaux -chef de service	Doter les chefs de service	X	X		1	1		2
Vingt (20) bureaux - agent	Doter les services	X	X		1	0,6		1,6
Vingt (20) Armoires de rangement et étagères	Doter les services		X	X		1	2	3
Dix (10) cantines de rangement	Doter les services		X	X		0,25	0,5	0,75
MOBILIER DES SALLES					41,3	23,3	18,3	82,9
Douze (12) présidiums	Doter les salles de commission	X	X	X	2	2	2	6
Vingt (20) fauteuils VIP	Doter les salles de commission	X	X		2,5	2,5		5
Cent (100) tables d'atelier	Doter les salles de commission	X	X	X	1,8	1,8	2,4	6
Six cent (600) chaises	Doter les salles de commission	X	X	X	8	8	8	24
Quatre (4) parloirs	Doter les salles de commission et la salle de spectacle	X	X		1		1	2
Deux (02) kits d'équipements complets pour salle de réunion - 50 personnes (tables+Fauteuils+Ecran)	Equiper la salle de réunion au niveau du siège	X	X		20	5		25

Quatre (4) salons VIP complet	Doter le salon VIP et le bureau DG	X	X	X	3	1	1	5
Six (06) réfrigérateurs de bureau 120L	Doter les bureaux directeurs	X	X	X	0,3	0,3	0,3	0,9
Cinq (05) Téléviseurs	Doter la salle VIP, les bureaux DG et SG ainsi que les salles techniques	X	X	X	1,2	0,4	0,4	2
Quatre (04) vidéoprojecteurs	Doter les directions	X	X	X	1	1	1	3
Quatre (04) écrans mobiles de 4 m ²	Doter les directions	X	X	X	0,5	0,5	1	2
Cinq cent (500) matelas	Renforcer l'existant		X	X		0,8	1,2	2
ACQUISITION DE LOGICIELS					4,3	2,6	0	6,9
Deux (02) logiciels de gestion des ressources humaines	Renforcer le dispositif de gestion du personnel	X	X		4,3	2,6		6,9
INFRASTRUCTURES								395
					50	160	185	395
Réhabiliter les infrastructures de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso	Restaurer l'infrastructure	X	X	X	50	100	150	300
Réhabiliter des bâtiments administratifs au niveau du siège de la SNC	Restaurer les bâtiments administratifs		X			50		50
Réaliser les travaux d'éclairage public de la cour	Eclairer la cour du siège de la SNC		X	X		10	20	30
Réaliser un poste de distribution basse tension (Local SONABEL)	Pour garantie la stabilité de la fourniture d'électricité sur le site du siège de la SNC			X			15	15
TOTAL INVESTISSEMENT					155,6	358,5	422,3	936

6. Financement

Les modalités de financement s'intéressent à la stratégie de mobilisation des ressources et au plan de financement du PSD.

6.1. Stratégie de financement

Le financement du PSD est assuré par les recettes propres de la SNC, les subventions de l'Etat et les autres subventions.

- **Mobilisation des recettes propres :** les recettes propres de la SNC proviennent des locations du matériel de sonorisation et d'éclairage, des salles et d'espaces, des contributions des prestataires de pause-café, pause déjeuner, diner et cocktails à la salubrité des locaux de la SNC et des prestations liées à l'évènement de la SNC. La mise en œuvre d'une bonne stratégie marketing et la bonne gestion de la relation client devrait assurer à la SNC une bonne capacité de mobilisation des recettes propres.
- **Subventions de l'Etat :** l'Etat accompagne annuellement la SNC à travers l'octroi d'une subvention pour la prise en charge des rémunérations des fonctionnaires détachés. La mise en œuvre du PSD nécessite de garantir la prévisibilité de ces ressources par leur inscription ferme dans les programmations pluriannuelles du budget de l'Etat et l'assurance de leur inéligibilité aux postes pouvant subir des régulations budgétaires à la baisse en cours d'exercice.
- **Autres subventions (coopération, sponsoring, mécénat, dons...) :** s'agissant des autres subventions, la SNC en bénéficie essentiellement pendant l'organisation de l'évènement. En vue d'accroître ces subventions, des actions de plaidoyer et de lobbying devraient également être menées auprès de l'Etat pour l'adoption de textes incitatifs sur le mécénat et le sponsoring.
- **Prêts :** avec l'autorisation expresse du Ministre de tutelle financière, la SNC pourra combler ses besoins de financement pour la réalisation de projets pertinents avec des prêts contractés auprès d'institutions bancaires et financières. Pour ce faire, les dispositions devront être prises pour assurer à la SNC la mise à disposition de fonds tenant compte des conditions souples de remboursement qui les caractérisent et des échéanciers en phase avec les capacités de mobilisation des recettes

6.2. Plan de financement du plan d'actions

La mise en œuvre du plan d'actions requiert la mobilisation de ressources suivant le plan ci-dessous.

Tableau 3: Plan de financement

Rubriques	2025	2026	2027	Coût total	Part	Observations
Etat	350 000 000	600 000 000	400 000 000	1 350 000 000	45,05%	A rechercher
Recettes propres	155 000 000	250 000 000	200 000 000	605 000 000	20,19%	A mobiliser
PTF	60 000 000	700 000 000	140 000 000	900 000 000	30,03%	A rechercher
Autres acteurs	2 771 400	108 746 508	29 713 535	141 231 443	4,71%	A rechercher
Coût total	567 771 400	1 658 746 508	769 713 535	2 996 231 443	100%	

7. Dispositif de suivi

Le dispositif de suivi-évaluation comprend les organes, les instances de suivi-évaluation, les autres acteurs de suivi-évaluation et les outils de suivi-évaluation.

7.1. Organes et instances

Le suivi de la mise en œuvre du PSD est assuré par une cellule présidée par le Contrôleur interne. Cette cellule est composée de cinq (05) membres au plus, nommés par décision du Directeur général, relevant des structures de l'Etablissement. La décision précise également l'organisation et le fonctionnement de la cellule.

Annuellement, le Comité établit le rapport de mise de mise qui est validé lors du Conseil de direction de la Direction générale. Ce rapport est ensuite présenté au Conseil d'administration qui l'adopte lors de ses sessions.

En ce qui concerne l'évaluation du PSD, elle se fera en deux étapes :

- une évaluation à mi-parcours au terme de la troisième année. Elle est assurée par un Comité d'évaluation mis en place par le Directeur général ;
- une évaluation finale au terme de la mise en œuvre du PSD. Elle est assurée par un comité d'évaluation élargi aux tutelles et autres parties prenantes. Ce comité est mis en place par un arrêté du Ministre chargé de la culture.

Les différents rapports d'évaluation sont adoptés par le Conseil d'administration.

7.2. Outils de suivi et d'évaluation

Pour un suivi-évaluation efficace du PSD et pour évaluer les résultats atteints, il sera développé des outils de suivi et d'évaluation. Il s'agit du cadre logique, du cadre de mesure des résultats et des rapports périodiques.

7.2.1. Le cadre logique

Il permet de suivre le niveau d'atteinte des indicateurs de performance pour la réalisation des effets et impacts attendus du PSD.

7.2.2. Le cadre de mesure des résultats

Il est l'outil qui permet d'effectuer la planification et le suivi opérationnels de la mise en œuvre des activités, de façon triennale. En fonction de l'état de mise en œuvre des activités, des réajustements pourraient être opérés chaque année.

7.2.3. Les rapports d'activités trimestriels

Le rapport d'activités trimestriel est le principal outil de suivi régulier de l'état de mise en œuvre des activités du PSD. Les différents rapports trimestriels devront permettre de collecter, d'analyser et de centraliser les informations en vue de l'élaboration du rapport annuel.

7.2.4. Le rapport annuel d'activités

Le rapport annuel d'activités analyse les résultats atteints dans la mise en œuvre du Plan de travail annuel. Il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Par ailleurs, une évaluation du premier plan d'actions sera effectuée pour apprécier les performances et proposer des recommandations pour le futur plan triennal.

8. Gestion des risques

La mise du PSD pourrait être confrontée à des risques de diverses natures avec des niveaux de criticité différents. Ils sont répertoriés dans le tableau ci-dessous ainsi que les mesures d'atténuation.

Tableau 4: Risques et atténuations

RISQUES	CRITICITE			MESURES D'ATTENUATION
	Faible	Modéré	Elevé	
<u>La crise sécuritaire</u> La crise sécuritaire constitue un handicap pour la bonne mise en œuvre de certaines activités déclinées dans le PSD, notamment au niveau de la mobilité des acteurs, l'engouement pour la participation et l'attractivité pour les acteurs à l'international.				Le soutien aux actions et aux initiatives en matière de promotion de la paix et de la cohésion sociale peut contribuer à atténuer les effets de la crise sécuritaire sur les activités de la SNC. En outre, le renforcement de la collaboration avec les services de sécurité, la mise en place d'une veille informationnelle et le développement de stratégies d'adaptation au contexte pourraient atténuer les effets de ce risque.
<u>Faible niveau de mobilisation des ressources financières</u> L'incertitude liée à la mobilisation des ressources financières, eu égard à l'environnement national, au regard du contexte, constitue un risque pour la mise en œuvre du PSD.				Ce risque peut être atténué à travers le renforcement des capacités de la SNC en matière de plaidoyer, de techniques de négociation, de recherche de financement. L'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources

			s'avère indispensable pour l'atténuation du risque.
<u>L'instabilité politique et institutionnelle</u> L'instabilité politique et institutionnelle concerne le changement de statuts et de l'ancrage institutionnel. Elle prend également en compte les changements des orientations politiques pouvant survenir au cours de la mise en œuvre du PSD.			Il peut être atténué à travers le renforcement de l'ancrage institutionnel de la SNC. Dans ce sens, le décret n°97-379/PRES/PM/MCC portant organisation de la Semaine nationale de la culture pourrait être relu pour consacrer le statut actuel de la structure. En outre, en cas de changement profond d'orientations politiques, la relecture du PSD s'avère nécessaire pour l'adapter au nouveau contexte.